

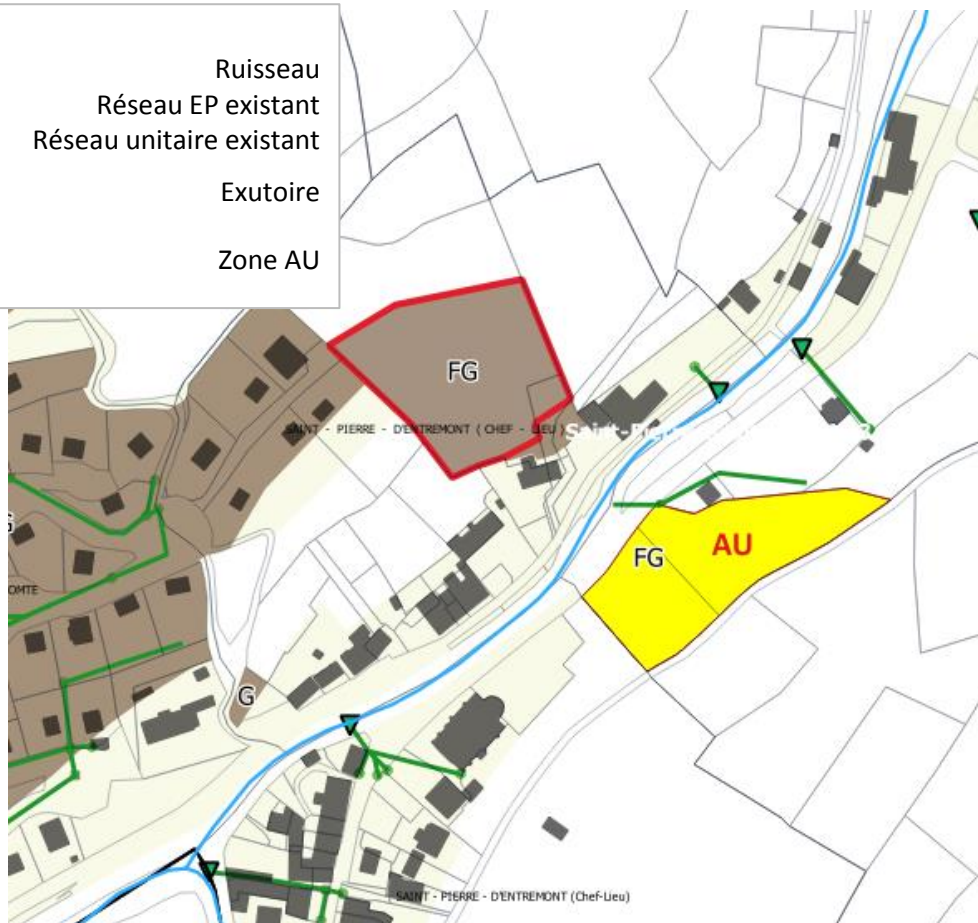
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT - Hameau AU COZON

Etat général

I. Situation

Légende :

-  Ruisseau
-  Réseau EP existant
-  Réseau unitaire existant
-  Exutoire
-  Zone AU



II. Descriptif de la zone

Type de zone au PLU	AU
Destination	Habitat
Surface (ha)	0,4865
Occupation actuel	Prés

III. Contraintes sur site

Aucune zone humide n'est présente sur cette zone.

La carte d'aléas classe une partie du secteur en risque d'effondrement (F) et en risque de glissement de terrain (G)

Aucune précision sur l'intensité de l'aléas.

SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT - Hameau AU COZON

Etude capacitaire

I. Bassin versant - Situation avant aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)	0,4865			
Pente (%)	17,73%			
Longueur hydraulique (ml)	75			
Coefficient de ruissellement	0,1			
Taux d'imperméabilisation (%)	0%			
Station Météo	Grenoble-Saint-Geoirs (38)			
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,0026	0,007	0,011	0,012
Débit de fuite (L/s/ha)	5,34	14,39	22,61	24,67

II. Bassin versant - Situation après aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)	0,4865			
Pente (%)	17,73%			
Longueur hydraulique (ml)	75			
Coefficient de ruissellement	0,35			
Taux d'imperméabilisation (%)	-			
Station Météo	Grenoble-Saint-Geoirs (38)			
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,009	0,024	0,038	0,043
Débit de fuite (L/s/ha)	18,71	49,33	78,11	88,39

III. Exutoire identifié

Caractéristiques	
Cours d'eau	Le Cozon
Débit	-
Pérennité	Oui

IV. Récapitulatif

Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Surdébit engendré par aménagement (l/s/ha)	13,36	34,94	55,50	63,72
Débit spécifique retenu (Q 10) (l/s/ha)	22,61			

SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT - Hameau AU COZON**Etude capacitaire****V. Etat réseau EP existant**

Caractéristiques	
Matériau	AC
Diamètre	300 mm
Pente estimée	8,0%
Capacité collecteur EP (*)	233 l/s
Débit acceptable	-

(*) débit calculé à l'aide de la formule Manning-Strickler
à un taux de remplissage de 80%

La sollicitation actuelle du collecteur EP en DN 300 n'est pas connue.

Le débit de fuite décennal avant aménagement (11 l/s) est inférieur à la capacité de ce collecteur.

Une vérification des quantités d'EP, rejetées à l'amont et à l'aval du point de raccordement de la zone AU, est nécessaire pour conclure.

V. Préconisations gestion du pluvial suite à aménagement

Etant donné qu'une petite partie la zone AU est située dans une zone de glissement de terrain, l'infiltration des eaux pluviales est à privilégier sur le reste de la zone sous réserve d'une étude d'aptitude des sols à l'infiltration.

cf. Notice Eaux Pluviales - Schéma Intercommunal